

Résumés

Migration et assurance sociale

Helmuth Cremer, Catarina Goulão

Les pays de l'UE ont différents systèmes de protection sociale. Dans certains, ils sont « beveridgiens », ne dépendent pas des revenus antérieurs des bénéficiaires et les prestations sociales sont modestes. Dans d'autres, ils sont « bismarckiens » et les allocations sont globalement plus élevées, mais d'un montant inégal, en fonction des cotisations passées de chacun (à l'image d'un système assurantiel). La mobilité (internationale) est souvent perçue comme un obstacle à la coexistence de systèmes d'assurance sociale qui redistribuent à des degrés différents. Même si, en réalité, la mobilité de la main-d'œuvre reste limitée, cela ne signifie pas qu'elle ne constitue pas un danger pour la protection sociale. Nous étudions cette question dans un modèle à deux pays, où la mobilité est coûteuse et où les individus diffèrent dans leurs coûts de mobilité (liés à l'attachement à leur pays d'origine). Nous montrons que, contrairement à un système beveridgien, un système bismarckien n'est pas affecté par la migration. Nos résultats suggèrent aussi que la baisse du niveau de protection qu'entraîne la mobilité est plus forte dans un monde à deux pays beveridgiens que dans celui d'un pays beveridgien et d'un autre bismarckien. Enfin, nous étudions le choix stratégique du type de protection sociale et montrons que les gouvernements bismarckiens peuvent avoir un intérêt à adopter un système beveridgien.

Mots-clés : Assurance sociale, mobilité, intégration économique, concurrence fiscale.

Classification JEL : H23, H70.

Macroéconomie du court terme et politique climatique : quelques leçons d'un modèle d'offre et demande globales

Jean-François Fagnart et Marc Germain

Nous introduisons le concept d'empreinte carbone dans un modèle d'offre globale et demande globale avec formation imparfaitement concurrentielle des prix et salaires et en examinons les propriétés de l'équilibre en présence d'une politique climatique. Nous étudions deux instruments possibles de cette politique, une taxe carbone ou un quota de permis de pollution. Nous montrons qu'à court terme, la politique climatique (ou son durcissement) constitue à

la fois un choc d'offre globale négatif et, *ceteris paribus*, un choc de demande globale positif. Elle provoque donc des effets inflationnistes mais a un impact ambigu sur l'activité économique, l'emploi et le chômage. Ce n'est que dans une économie avec des rigidités nominales suffisantes que la politique climatique stimulera -sous certaines conditions- l'activité à court terme. Dans tous les cas de figure, elle pèsera négativement sur les salaires réels.

Nous étudions encore les interactions entre la politique climatique et les politiques macroéconomiques traditionnelles de demande (stimulus budgétaire ou monétaire) et d'offre (baisse des cotisations sociales). Les effets multiplicateurs de ces politiques sont influencés par l'existence d'une politique climatique et diffèrent selon l'instrument choisi (taxe ou permis).

Nous montrons les conditions sous lesquelles une réforme combinant durcissement de la politique climatique et baisse des cotisations sociales sur le travail peut atteindre le double objectif de réduire l'empreinte carbone de l'économie et le chômage, sans pénaliser les salaires réels des travailleurs. Une telle politique a toutefois des effets incertains sur le solde des finances publiques.

Mots-clés : offre et demande globales, politique climatique, taxe carbone, permis de pollution.

Classification JEL : E10, E60, Q58.

Lobbying pour les permis carbone en Europe

Julien Hanoteau

À l'aide de données sectorielles et sur plusieurs pays, cet article met en évidence l'influence de comportements de recherche d'une rente sur l'allocation des permis d'émission de CO₂ durant les deux premières phases du système européen d'échange de quotas d'émission. Les lobbies industriels ont utilisé efficacement les arguments de « perte d'emploi » et de « compétitivité », les variables « proxy » de chômage ayant affecté significativement l'allocation dans les deux phases, et l'intensité carbone l'ayant influencée au cours de la seconde phase. Les pays ayant adopté un plan de vente partielle aux enchères ont également donné relativement plus de permis et en particulier aux secteurs les plus puissants politiquement. Ces résultats suggèrent un mécanisme de compensation et soutiennent l'hypothèse d'un arbitrage politique entre la quantité de permis créée et la décision entre distribution gratuite et vente aux enchères. Ils confirment également que l'allocation initiale n'est pas neutre en présence du lobbying en faveur d'intérêts particuliers.

Mots-clés : Lobbying, échange de quotas d'émission, allocation des permis.

Classification JEL : D72, Q58, C10.

Une étude expérimentale de la forte stabilité

Abdoul Aziz Ndiaye

Dans cet article, nous étudions la forte stabilité d'une règle de vote telle que définie par Dutta et al. [2001] par l'intermédiaire de la méthode expérimentale. Dans ce sens, une règle de vote est dite fortement stable si le vainqueur de l'élection reste inchangé après une tentative de manipulation par candidature stratégique d'un candidat potentiel. Dans le cadre d'une élection avec trois candidats en lice et d'un électorat de petite taille, nous évaluons de façon expérimentale les fréquences de la forte stabilité des règles de vote parlementaires et de la pluralité.

Mots-clés : candidature stratégique, forte stabilité, méthode expérimentale, fréquences, règles de vote parlementaires, pluralité.

Classification JEL : D71.